

DECRET N° 2004-037 DU 29 JANVIER 2004

Portant nomination au Ministère
des Finances et de l'Economie.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
 - Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
 - Vu** le décret n° 99-514 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
 - Sur** proposition du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 21 janvier 2004 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère des Finances et de l'Economie , les personnes dont les noms suivent :

- Secrétaire Général du Ministère : Monsieur Ekoué KANGNI
- Conseiller Technique à l'Economie : Monsieur Martin GBEDEY

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 29 janvier 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Grégoire LAOUROU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 AUTRES
MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5 BN-DAN-
DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3
UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 02 JO 1.